

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

| | | |
|-----------|--------|----|
| 2 crédits | 22.5 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Farr Philippe ;Laigle Florence ;Schleich Eveline ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Woluwe |
| Acquis d'apprentissage | <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen sous forme écrite |
| Méthodes d'enseignement | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours en auditoire par demie- journée. Séminaires avec présence obligatoire à l'ensemble des séminaires WMDTR 3340 ; toute absence non justifiée entraînera une note d'insuffisance pour l'ensemble du cours WMDTR 3340 (3 enseignants). Cfr règlement général des études et des examens. |
| Contenu | Les séminaires consistent à permettre aux étudiants de faire le lien entre le cadre légal (code du bien-être au travail / législation propre à chaque organisme de sécurité sociale ou de tutelle) et la pratique de conseillers en prévention-médecin du travail. Trois enseignants interviennent : <u>Ph Farr</u> : Séminaire 1 : mise en œuvre de la législation surveillance de santé Séminaire 2 et 3: discussion de cas pratiques d'évaluation de santé <u>Fl. Laigle</u> : Séminaire 1 : Connaitre l'activité du travail en entreprise (approche transversale) Séminaire 2 : TMS: prendre les décisions relatives à l'analyse des facteurs de risques et l'aptitude au travail Séminaire 3 : Burnout: recadrage sur la difficulté diagnostique au-delà des clichés <u>E. Schleich</u> : Séminaire 1 : Organisation de la prévention et de la protection au travail en Belgique : Cadre légal (code du bien-être au travail, livre II) ; les organismes de sécurité sociale (Medex, INAMI, FEDRIS, ...). Séminaire 2 : Catégories spécifiques des travailleurs (Code livre X, Titres de 2 à 5) Séminaire 3 : discussion et échanges interactifs sur base de situations issues du terrain (contenu séminaires 1 & 2) |
| Ressources en ligne | Les supports de cours sont sur Moodle et accessibles après la tenue de chaque séminaire |
| Bibliographie | Références bibliographiques reprises dans les supports de cours |
| Autres infos | Nécessité de maîtriser la langue française. |
| Faculté ou entité en charge: | MDTE |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master de spécialisation en médecine du travail | MDTR2MC | 2 | |  |